

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE

N^o 7.

LAUSANNE

11 février 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Économisez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Un peu de concentration pratique. — Chronique scolaire: Jura bernois, Vaud, Valais, Tessin, Zurich, Glaris, Schaffhouse, Berne, Thou-marie. — Partie pratique: Le présent, Le futur. — Dictées. — Comptabilité. — Problèmes.

UN PEU DE CONCENTRATION PRATIQUE

De tout temps, les idées nouvelles ou soi-disant telles furent accueillies avec une certaine défiance. Cet esprit d'obstruction se fait remarquer dans le domaine de l'école plus peut-être que dans tout autre. Une méthode encore inconnue est-elle signalée, une autre conception de l'enseignement se fait-elle jour, aussitôt l'on voit se dessiner diverses directions, les unes hostiles à l'innovation, d'autres affectant une dédaigneuse indifférence, d'autres encore témoignant d'un enthousiasme exubérant. Pour n'être pas toujours justifiées, ces manifestations si contraires n'en ont pas moins leur utilité; les avantages et les inconvénients du procédé nouveau, de la méthode nouvelle, deviennent plus apparents, et si un progrès véritable est à en attendre, on peut être certain qu'il sera réalisé, parce que *toujours* la vérité fraye son chemin.

Quiconque n'échappe pas au sort commun, le principe de la concentration est cependant en faveur aujourd'hui dans le monde scolaire. De tous côtés, on se préoccupe de l'introduire dans les plans d'étude officiels. Mais les meilleurs programmes sont vains si l'esprit qui les a dictés demeure incompris. Qu'attendre, par exemple, d'une concentration que l'on prétendrait rabaisser au niveau d'une formule? Admirable, ce moyen-là! On choisit un sujet de leçon de choses, on y adapte une série d'exercices (le plus possible): lecture, composition, dictée, grammaire, récitation, chant, etc., et le tour est joué!

Heureusement, les éducateurs qui rendent les plans d'étude conformes à ce principe s'en font une idée plus haute et n'entendent nullement, nous en sommes certain, le rabaisser à l'état de pro-

cédé, de recette, de truc. Toute l'activité du maître doit être raisonnée : or, l'enseignement ne peut devenir vraiment efficace qu'en mettant tour à tour en action les diverses facultés de l'âme ; de là la nécessité d'étapes successives dans l'acquisition des connaissances. En outre, plus l'activité de l'enfant est diverse dans cette acquisition, plus l'intérêt est grand et plus il y a de fruit à attendre de l'enseignement : de là la nécessité d'une *concentration*. Ces deux grands principes se complètent l'un l'autre, le second étant le corollaire du premier.

Mais la concentration elle-même peut être envisagée à des points de vue bien différents. Il en est ainsi d'ailleurs de tous les préceptes qui fourmillent dans les livres de pédagogie : faites-en des procédés bons à employer, et les détracteurs auront beau jeu de s'écrier que l'on appelle d'un mot nouveau une chose ancienne ; recherchez au contraire l'esprit qui les a dictés, et il en jaillit d'utiles enseignements. C'est l'éternelle vérité de la lettre qui tue et de l'esprit qui vivifie.

On peut concentrer une série de leçons diverses : 1^e autour d'une chose ; 2^e autour d'une idée morale tirée d'un fait. La concentration de choses est en partie du ressort du plan d'étude ; la concentration par idées morales sera toujours laissée à l'initiative du maître et lui fournira sans cesse l'occasion d'agir d'une manière efficace sur la vie tout entière de ses élèves. Par l'*observation* des choses au savoir, par le *savoir* à la volonté, par la *volonté* à l'*action*, telle est, ici comme ailleurs, la succession de faits psychiques que l'éducateur se propose de déterminer chez l'enfant. La concentration doit aider cette succession, qu'un seul enseignement serait souvent impuissant à produire. C'est là sa principale raison d'être, et c'est là le point de vue auquel elle doit être envisagée.

C'est donc dans l'*étude des choses et des faits* (histoire, géographie, sciences naturelles, parfois lecture) que la base de concentration doit être recherchée. Dans les leçons se rattachant à ce cycle, l'*intelligence* des élèves a déjà travaillé, leurs *sens* ont été mis en activité par l'*observation* des choses, leur *imagination* a été excitée, leurs bons *sentiments* éveillés par une exposition bien entendue, leur *mémoire* a retenu des connaissances nouvelles. Il y a lieu tout d'abord de se demander quelles lacunes subsistent encore dans leur esprit : les choses, les faits, les lieux étudiés sont-ils suffisamment connus ? Une part satisfaisante a-t-elle été faite à chacune des facultés fondamentales ? L'idée morale tirée du sujet a-t-elle été vraiment mise en relief ? Un plan d'étude bien conçu est tel, il est vrai, que les branches de ce premier cycle se prêtent une aide mutuelle ; il y a cependant intérêt pour le maître et profit pour les élèves à ce que l'*étude des formes* (langue maternelle et, cas échéant, dessin) vienne fixer les notions acquises par la double voie du langage et de la vue, et combler les lacunes encore existantes. Enfin, l'éducation a son point culminant dans la *culture des idées morales et des sentiments*, partie intégrante de l'étude

Tabelle de concentration pour une école comprenant des élèves de 11 à 15 ans.

I. ETUDE DES FAITS ET DES CHOSES				II. ETUDE DE LA FORME			III. CULTURE DES SENTIMENTS		
Hist. militaire	Histoire nationale	Géographie	Sc. naturel	Lecture ¹	Composition	Dictées	Idées morales	Recitages	Chant
La pite de la reeve.	Luttes de Genève contre la Savoie (1520-1536).			La vraie charité. Chillon.	Ce que je puis donner. Le château de Chillon.	Dictées sirées des morceaux mus.	La tientarance	Les deux richards. La hienial-sance. Caillou (H. Durand).	
	Siege de Solferino (1859).			Rendez le bien pour le mal.			Rendez le bien pour le mal.	Après la bataille (V. Hugo)	
		Autriche-Hongrie.		Coup d'œil sur l'Autr.-Hongrie					
			La fourmi.	Le paresseux. Le rouge-gorge.	La fourmi. Les oiseaux en hiver.		Le travail et la prévoyance. Pensees aux petits oiseaux.	La cigale et la fourmi.	Regarde la fourmi.
	Les guerres de Bourgogne.			Françaises résultantes des guerres de B.	Causes des guerres de B.		1° Tristes conséquences de l'ambition. 2° La loyauté d'Adrien de Bothenberg.	Moral (Ald. Richard)	

¹ Les morceaux de lecture de ce tableau sont contenus dans les livres de Renz et de M.M. Dupraz et Beaumont.

des faits; ces idées et ces sentiments peuvent d'ailleurs trouver une expression concrète dans la récitation ou dans le chant.

Mais le but indiqué plus haut étant une fois atteint, l'appareil entier des facultés ayant travaillé, y a-t-il lieu de pousser plus loin cette concentration? La leçon de choses devrait-elle être invariablement suivie d'une lecture, d'une dictée, d'un dessin, d'une poésie, d'un chant et d'autres choses encore, le tout se rapportant au même sujet, sans variations d'aucune sorte? Un mode de procéder aussi machinal nous paraît vicieux, parce qu'il exige de l'élève des activités analogues sans lui apprendre rien de nouveau, parce que le nouveau faisant défaut, l'intérêt n'est plus éveillé, et parce que l'enseignement sans l'intérêt est infructueux. Un habit noir consu de fil blanc, voilà la concentration genre recette.

C'est à une pratique intelligente d'éviter cet écueil redoutable et de réaliser l'unité dans la diversité. Elle y parviendra en unissant la concentration de choses à la concentration par idées morales, tout en ne perdant pas de vue le pourquoi des moyens qu'elle adopte.

Une application systématique de ce qui précède nous amène à l'élaboration du tableau ci-contre, dressé pour une classe à deux degrés (intermédiaire et supérieur). Quelques séries méthodiques y sont inscrites à titre d'exemples. Il ne comprend que les trois cycles indiqués plus haut; un quatrième pourrait être prévu, et serait intitulé: *étude des quantités et des nombres* (arithmétique et géométrie).

Il résulte de cette table que une série méthodique peut embrasser deux branches seulement, comme elle peut s'étendre sur un plus grand nombre d'enseignements. C'est ainsi que l'Autriche-Hongrie ayant été étudiée dans la leçon de géographie, nous sommes en droit de supposer connu des élèves sa constitution physique et politique; ce qui reste à leur donner, c'est le côté pittoresque du sujet: la lecture de la belle page « Coup d'œil sur l'Autriche-Hongrie » de M. Victor Tissot y parviendra sans douce.

Par contre, le récit de la pitié de la veuve ayant fait le sujet de la leçon d'histoire biblique, et l'idée de la charité en ayant été extraite, il y a lieu de revenir sur ce sentiment et de le faire entrer dans l'être moral des élèves. La récitation du morceau si suggestif d'Ivan Tourgueniev, « Les deux richards », nous offrira un exemple pratique de charité digne d'être retenu; la lecture de la belle page de Rousseau, « La vraie charité », nous montrera que l'on peut donner autre chose que de l'argent; les quelques vers d'Andrieux, intitulés « La bienfaisance », le disent en un langage non moins élevé. Cette vérité morale: il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir, est maintenant saisie par l'intelligence et, nous l'espérons, par le cœur des élèves. Leur désir de la mettre en pratique doit être éveillé, leur volonté doit être influencée; nous y parviendrons dans la mesure du possible par une composition intitulée: « Ce que je puis donner ». La notion de la bienfaisance a ainsi passé par un réseau complet de fonctions psychologiques.

Si l'on nous demandait de résumer en peu de mots les quelques vues que nous venons d'émettre, nous le ferions comme suit : la concentration à l'école doit rester ce qu'elle était dans la pensée de ses créateurs : un principe élevé et bien vivant, qui a pour raison d'être le développement harmonique de l'individu. En d'autres termes : le maître doit dominer la méthode, et non se laisser dominer servilement par elle.

ERNEST BRIO.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Orphelinat de Courtelary.** — M. Jean Golat, instituteur à Corcelles, a été nommé, par appel, directeur de l'orphelinat de Courtelary, en remplacement de M. Treyvaud, que la maladie a forcé de résigner ses fonctions. M. Treyvaud, qui a dirigé l'établissement pendant onze ans, sera accompagné dans sa retraite par la reconnaissance, l'estime et les voeux de tous les amis de l'établissement.

Une institutrice courageuse. — Lundi, 16 janvier, à Boncourt, dans le district de Porrentruy, le jeune Besançon, âgé de 9 ans, qui revenait de l'école, tombait dans l'Allaine grossie par les pluies. L'institutrice, Mme Berthe Piquerez, témoin de l'accident, n'hésita pas à se jeter à l'eau pour sauver l'enfant. Elle n'y réussit pas et aurait été victime de son dévouement sans l'intervention de deux jeunes gens qui la tirèrent de sa périlleuse situation et repêchèrent aussi le petit imprudent. Sur l'initiative de M. le préfet, les maires d'Ajole ont offert à Mademoiselle Piquerez une montre en or en souvenir de cet acte de courage et de dévouement.

H. Gobat.

GENÈVE. — La Société pédagogique genevoise a donné mercredi 23 janvier sa soirée familière annuelle qui a admirablement réussi. Acteurs, chanteurs et musiciens, tout le monde s'est surpassé. M. Baillard, président de la Section, a été l'interprète de tous les assistants en remerciant chaleureusement les personnes dévouées qui ont consacré leur temps et leur talent à assurer le succès de cette belle fête. Un bal animé a terminé la soirée. Au milieu de la saison du travail scolaire quelques instants de gaieté font du bien.

— Le Grand Conseil genevois, actuellement réuni en session ordinaire, a voté la création, à l'école maternelle et professionnelle, d'un poste d'économie, rendu nécessaire par l'extension qu'a prise cet utile établissement.

— M. Charles Seltz, docteur ès lettres, vient d'être appuyé par le Conseil d'Etat aux fonctions de professeur d'histoire à l'Université de Genève. Il enseignera principalement l'histoire ancienne, mais devra donner aussi des leçons sur l'histoire contemporaine. C'est une excellente nomination. Par ses études et ses publications aussi bien que par son enseignement hautement apprécié, M. Seltz était d'avance désigné comme l'un des successeurs du regretté professeur Vacher, dont il est l'élève et qu'il a d'ailleurs remplacé, l'an dernier, pendant plusieurs mois.

— Dans la chronique genevoise de samedi dernier relative à la formation du personnel enseignant, j'ai omis de mentionner l'allemand parmi les cours normaux imposés aux stagiaires. Montrer aux jeunes fonctionnaires comment on peut enseigner les premières notions d'allemand d'une façon pratique et attrayante à l'aide des manuels actuellement en usage, les engager à se servir le plus possible de la méthode intuitive qui a le don de former rapidement l'oreille aux sons étrangers : tel est le but de ce cours normal qui donnera, nous l'espérons, une heureuse impulsion à l'étude d'une branche dont l'importance ne fait que grandir.

R.

VAUD. — **Assemblée des délégués de la Société pédagogique vaudoise.** L'assemblée a été ouverte par M. Burdet, président, à 9 heures du matin. Elle s'est occupée d'un grand nombre d'objets très importants dont nous donnons un bref résumé.

Service militaire. — Après une longue discussion, les délégués demandent au comité de la Société de faire des démarches auprès de qui de droit pour que l'instituteur ne paie la taxe militaire que sur la base du minimum légal de quatorze cent francs.

Traitements des institutrices. — Un certain nombre d'institutrices n'ont pas le traitement légal de neuf cents francs. Le comité s'est livré à une sérieuse enquête à ce sujet. Il en résulte que toutes les régentes, sauf quatre, n'ont pas le minimum de trente élèves fixé par la loi. Cependant, le comité prierà le Département de l'instruction publique d'agir auprès des communes pour que le traitement de ces collègues soit augmenté dans la mesure du possible.

Augmentation des traitements du corps enseignant primaire. — Le comité est chargé de s'occuper de la question et de la faire aboutir aussi rapidement que possible. Les délégués, à l'unanimité, décident de demander que cette augmentation ait lieu en se basant sur les années de services.

Admission aux cours complémentaires des jeunes gens ne connaissant pas parfaitement le français. — Après renseignements pris au Département, le comité avise les collègues qui l'avaient chargé de s'occuper de cette question, qu'ils ne sont nullement tenus de recevoir dans les cours complémentaires des jeunes gens ne sachant pas la langue française.

Écoles de couture. — L'assemblée des délégués demande au Département de l'instruction publique que les instituteurs soient autorisés à ne pas accepter les enfants des écoles semi-élémentaires et enfantines pendant les classes de couture. Ces élèves auront congé pendant ces heures. «*Un* la nouvelle organisation des cours complémentaires, les maîtres ne disposent plus que d'un après-midi pour l'enseignement de l'instruction civique et de la géométrie et ces jeunes enfants sont un sérieux obstacle à leur enseignement.

Les institutrices seront autorisées, dans les localités n'ayant qu'une seule école, à renvoyer les élèves garçons pendant les classes de couture.

Questions à mettre à l'étude. — Les deux sujets suivants feront l'objet d'un rapport à la réunion cantonale d'Yverdon :

1^e Cours de perfectionnement pour les membres du corps enseignant primaire vaudois.

2^e De la discipline dans les écoles du degré inférieur. Dans les prochaines conférences de district les sujets ci-dessous seront étudiés :

1^e *De la solidarité entre les membres du corps enseignant.*

2^e *Enseignement de l'arithmétique dans les degrés moyen et supérieur.*

Caisse de secours. Le Comité donne le résultat de la discussion du projet soumis aux conférences de district pendant le courant de l'année passée :

13 conférences ont admis le projet sans modifications ; 4 avec quelques changements et 2 l'ont rejeté.

Le projet sera soumis à nouveau aux membres de la Société pédagogique dans la prochaine assemblée générale.

La cotisation annuelle a été fixée, comme par le passé, à 1 f. MM. Dutey, à Mex, Perret, à Lausanne, et Jan, à Yverdon, ont été chargés de la vérification des comptes.

Couronnes mortuaires. Dès ce jour, les couronnes mortuaires offertes par la Société à ses membres décédés seront fournies par M. Genton, gare du Flon, Lausanne, auquel on pourra s'adresser par dépêche télégraphique. Nous rappelons que lors du décès d'un membre du corps enseignant, regard ou régent, les collègues voisins doivent en aviser, par le moyen le plus rapide, le délégué de district.

La couronne, qui nous a été présentée, est fort belle.

Propositions matérielle. — Le Comité est chargé de demander au Département que le rapport des adjoints après les inspections soit adressé aussi bien aux régents qu'aux commissions scolaires.

(Nous estimons cette demande très légitime. Nous dirons plus : les observations à faire, les conseils, les réprimandes même, devraient être adressées verbalement à l'instituteur après l'inspection.)

Inspecteurat. — Les délégués du corps enseignant primaire vandois, à l'unanimité, émettent le vœu que les inspecteurs scolaires soient choisis dans le sein du corps enseignant primaire vandois.

La séance a été levée à 4 heures. Elle avait été suspendue de midi à 2 heures.

F. SAVARY.

VALAIS. — La nouvelle de l'adhésion à la Romande de notre Société des instituteurs du Valais romand a de l'écho dans notre monde scolaire. Même les journaux politiques s'en occupent en apportant chacun leurs appréciations diverses. A ce sujet, faisons-nous de dire que les membres de notre jeune société se tiennent et se tiendront toujours scrupuleusement sur le terrain de la pédagogie, contrairement aux méchantes et fausses insinuations de certains ennemis de notre association qui souhaiteraient trouver par dessous quelque grave prétexte de guerre. Tant pis pour les gens qui veulent à tout prix voir les choses du mauvais côté ou qui ne savent pas en tirer leur parti à temps. Ils apprendront par la suite que les soupçons et jugements teméraires ne rapportent qu'embûches et déceptions.

— La Société des instituteurs du Valais romand aura sa réunion bisannuelle ce printemps à Sierre. Son ordre du jour portera entre autres questions : lecture et discussion d'un rapport sur la position actuelle, matérielle et morale, des instituteurs valaisans et sur les moyens de l'améliorer. Dans cette conférence, elle désignera un délégué au Comité central de la Romande.

Tous les instituteurs valaisans ont à préparer pour les prochaines conférences de district un sujet écrit sur cette question posée à l'étude par le Département de l'Instruction publique : « Le programme de nos écoles primaires serait-il surchargé et en quoi ? Y a-t-il lieu d'imposer des devoirs à faire et des leçons à apprendre en dehors de l'école ? » Nous disons les instituteurs seulement, parce qu'à ce jour nos institutrices ne sont pas encore admises dans nos réunions pédagogiques. Espérons cependant que nous aurons bientôt le plaisir de les voir participer à nos conférences où elles tiendront une note agréable en même temps qu'elles prolifereront aussi des avantages de ces utiles et fraternelles réunions. Du reste, pourquoi n'inviterions-nous pas en cela tous les autres cantons romands où les institutrices font très bon ménage avec leurs collègues masculins ? A vous la parole à ce sujet, Mesdames les institutrices ! U. GAMBINO.

TESSIN. — M. C. à Castro, nous envoie une correspondance dans laquelle il énumère les raisons qui parlent en faveur de la suppression des écoles secondaires du canton. Cette question est trop spéciale pour que nous introduisions nos lecteurs dans le débat contradictoire soulevé à cette occasion.

ZURICH. — Le doyen des instituteurs zuricois, M. Gaspard Kreis, vient de mourir à Oberstrass dans sa 77^e année, après 36 ans d'enseignement public.

GLARIS. — L'inspecteur scolaire M. Heer, ancien président du *Schweiz. Lehrerbund*, a pris sa retraite.

SCHAFFHOUSE. — Le cours normal de travail manuel pour les instituteurs aura lieu cette année à Schaffhouse du 10 juillet au 3 aout prochain. Il sera dirigé par M. Altenbach.

BERNE. — Le directeur de l'École normale des jeunes filles de Hindelbank, K. Grütter, pasteur, est mort le 21 janvier dernier. Pendant 30 ans, il a dirigé

L'École normale des institutrices de la partie allemande du canton, tout en étant pasteur de la paroisse de Hindelbank. Le corps pastoral et le corps enseignant lui ont fait d'imposantes funérailles. De nombreux discours ont été prononcés sur sa tombe, entre autres par M. Gobat, conseiller d'Etat, qui a rendu hommage aux qualités du pédagogue, du citoyen et du père de famille.

Nous recevons d'autre part de notre correspondant jurassien les lignes suivantes sur les obsèques de notre collègue :

Le pasteur Charles Grüttner, directeur de l'École normale de Hindelbank, est décédé le 21 janvier, à une heure et demie de l'après-midi, des suites d'une attaque d'apoplexie. Il avait 67 ans. Il a été inhumé le mercredi 25 janvier, au milieu d'un grand concours de population. Dans l'église, trop petite pour contenir tous les assistans, M. le pasteur Ammann, de Lotzwyl, président de la commission des écoles normales, a fait la biographie de son collègue, tout en donnant cours à son émotion profonde en face de la perte que le pays vient d'apporter. M. Witschin-Glauser, parle ensuite au nom des autorités locales. M. le Dr Gobat, directeur de l'Instruction publique, a retracé, en termes éloquents, les services que cet homme distingué a rendus à l'école bernoise. M. le pasteur Ziegler, de Berthoud, se fit l'interprète du corps pastoral en déplorant la perte du serviteur fidèle de l'église. M. le pasteur R. S. de Worh, parla du citoyen clair et progressiste. Les discours étaient suivis de chants funéraires exécutés par les élèves de l'école normale. Le cercueil, revêtu de couronnes et de fleurs, fut inhumé près de l'église et les instituteurs du district de Berthoud terminerent la cérémonie par un chœur d'adieu final.

Nous reviendrons plus tard sur la carrière de Karl Grüttner dont l'influence sur l'école bernoise a été prépondérante depuis la mort de Küegy. H. Gobat.

ROUMANIE. — Les instituteurs roumains se réunissent chaque année en conférences générales de districts pour traiter des questions se rattachant à l'école. L'année dernière les deux questions posées à l'étude par le ministre de l'Instruction publique étaient les suivantes :

1. La récapitulation de l'histoire roumaine (science et méthode); 2. le dessin d'après nature (méthode et leçons pratiques).

Ces conférences ont duré 10 jours et ont été suivies avec beaucoup d'intérêt.

Pendant la durée de ces conférences, on avait organisé des expositions de travaux manuels. Les rapports constatent qu'il y a actuellement en Roumanie 435 maîtres enseignant les travaux manuels; 66 écoles sont dotées d'ateliers; 89 ont l'outillage complet. Les leçons ont été suivies en 1897-98 par 11 351 élèves.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, M. Spern-Haret, a approuvé l'installation d'un musée scolaire à Fălticeni. C'est, à part celui qui est annexé au Ministère, le premier musée scolaire de Roumanie.

Le 30 octobre dernier, le ministre de l'Agriculture, assisté de M. L. Bassat, secrétaire particulier du roi Charles Ier — M. Bassat est un ligne fils de l'Helvétie — a inauguré l'*Orphelinat Ferdinand* fondé à Zorlen par notre souverain et destiné à fournir au pays des agriculteurs modèles. Les enfants reconnus dans ce grand domaine y sont admis à l'âge de 7 ans et ils y restent jusqu'au moment de faire leur service militaire (21 ans). Leur service terminé, ils rentrent à l'orphelinat pour y toucher le montant de leurs économies, car ici le produit du travail est versé à la caisse commune des orphelins. En plus de leurs économies, on leur donne, en toute propriété, un champ de 5 hectares pris sur les vastes domaines de l'Etat ou de la Couronne.

N'est-il pas réjouissant de constater qu'ici le rêve de Pestalozzi (Neuhof), de Basedow et Wolle (Philanthropinum) se trouve réalisé par une *voie couronnée*? « Ces malheureux rois, dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois. »

SERAFIN JOVETSCU (Fălticeni).

PARTIE PRATIQUE

Degré intermédiaire.

Le pic-vert.

Préparation. — Quels oiseaux avons-nous déjà étudiés ?... Dites ce que vous en savez... Quels autres oiseaux avons-nous vus ou entendus dans la forêt de X...?

— Le pic-vert, le coucou, la grive, le geai.

Indication du sujet. — Aujourd'hui, nous voulons étudier le pic-vert.

Exposez 1. — Montrer aux élèves un pic empêtré ou une bonne image (tableaux de P. Robert). Quelle est la grosseur du pic ? — Il est de la grosseur d'un corbeau.

— Quelle est la couleur du pic-vert ? — Le pic-vert ou pivert a presque tout le corps d'un vert olive. — Que remarquez-vous sur sa tête ? — Sur sa tête, nous remarquons une tache rouge en forme de calotte. — Comment est son bec ? — Le pic a un bec aussi long, même plus long que la tête ; il est courbe et taillé en coin à son extrémité. — Que savez-vous de la langue du pic ? — La langue du pic peut s'allonger et sortir au-delà de l'extrémité du bec. C'est à cause de cette propriété qu'on a comparé la langue du pic-vert à un immense *trompe* caché dans une *pomme d'astiche*. — Comment sont ses ailes ? ses pieds ? sa queue ? — Ses ailes sont de moyenne longueur et terminées en pointe. Ses pieds ont quatre doigts dont les deux médians sont dirigés en avant, le ponce et le doigt extérieur en arrière. Sa queue est formée de dix à douze *plumes* rigides usées par le frôlement.

Compte rendu. — Idée principale : Description générale du pic-vert.

Exposez 2. — Quelle est la nourriture favorite du pic-vert ? — Il se nourrit tout particulièrement des vers et des larves qu'il trouve sous l'écorce des arbres.

— Ne mange-t-il pas d'autres animaux ? — Il mange aussi une grande quantité d'insectes, surtout des fourmis. — Connaissez-vous encore d'autres choses dont le pic est très friand ? — Oui, il perce parfois les ruches pour se régaler, non pas du miel, mais des abeilles et de leurs larves. Dans la forêt, il mange aussi les guêpes.

Compte rendu. — Idée principale : Nourriture du pic.

Exposez 3. — Nous avons vu que le pic se nourrit surtout d'insectes qu'il trouve sous l'écorce des arbres ; il faut pour cela qu'il puisse aller et venir avec aisance le long des troncs d'arbres et sur les grosses branches. Qui saurait me dire ce qui lui donne cette facilité ? — Le pic-vert va et vient le long des troncs avec une très grande aisance, grâce à ses ongles, forts et crochus. — N'y a-t-il que ses ongles qui le facilitent dans ses allées et venues ? — Ce qui le facilite aussi beaucoup ce sont les plumes rondes qui font de sa queue un solide *arc-boutant*. Mais pour aller chercher sa nourriture sous l'écorce, il faut que son bec soit spécialement conforme pour cela ; qui veut me dire comment est son bec ? — Son bec est droit et tranchant. — A quoi lui sert-il ? — Il lui sert à fouiller l'écorce et à sonder toutes les fissures et toutes les cavités de l'arbre. — Est-ce un moyen du bec qu'il saisit les larves d'insectes ? — Non, c'est au moyen de sa langue, très longue et toujours enduite de salive, qu'il plonge dans les interstices et engaine ainsi les larves d'insectes.

Compte rendu. — Idée principale : Chasse aux insectes ; pattes, queue, bec.

Exposez 4. — Savez-vous si le pic ne creuse les arbres que pour y trouver sa nourriture ? — Il creuse aussi dans le tronc vermoulu d'un arbre un trou au fond duquel la mère déposera ses œufs. — Quelle est la forme de ce nid ? — C'est un trou oblique et très profond. — Savez-vous si le mâle aide la femelle dans la construction du nid, comme chez les ramiers ? — Oui, le mâle et la femelle travaillent ensemble à la construction du nid. — Comment sont les œufs ? — Les œufs du pic sont d'un blanc pur et lustré. — Combien d'œufs la mère dépose-

t-elle dans le nid ? — La mère dépose dans le nid six à huit œufs. — Savez-vous combien il y a de couvées par an ? — Deux couvées.

Compte rendu. — Idée principale : Nid, œufs.

Exposé 5. — Les pics sont-ils plutôt utiles que nuisibles ? — Les pics sont plutôt utiles. — Mais ne nuisent-ils pas aux formes qu'ils habiment ? — On l'a souvent cru, mais ils nous rendent au contraire de très grands services en détruisant un nombre considérable de larves et d'insectes. — Nous avons vu qu'ils creusent de grands trous dans les arbres, cela n'est-il pas nuisible ? — Vous ne pouvez pas considérer cela comme un mal fait, car nous savons qu'ils ne s'attaquent qu'aux arbres en voie de décomposition et jamais aux arbres parfaitement sains. — Mais alors, nous avons vu qu'ils mangent des abeilles. — Oui, mais c'est seulement en hiver qu'ils se permettent cette fantaisie, encore suffit-il de mettre les ruches dans un endroit abrité. — Le pic-vert est-il donc un oiseau que nous devons protéger ? — Oui, il peut compter parmi les auxiliaires les plus estimables des forestiers.

Compte rendu. — Idée principale : Utile.

Plan. — 1. Description générale du pic-vert. — 2. Nourriture. — 3. Chasse aux insectes, pattes, queue, bec. — 4. Nid, œufs. — 5. Utile.

Compte rendu total.

Association et comparaison. — Connaissez-vous d'autres oiseaux qui ressemblent au pic-vert ? — Pic noir, pic varié, épervier. — Montrer aux élèves ces oiseaux empêtiés ou un tableau, leur faire dire ce qu'ils en peuvent savoir tout en les comparant au pic-vert. — Ces oiseaux forment la famille des pics.

Abstraction et généralisation. — Caractères principaux des pics. Oiseaux à bec long, conique, taillé en coin à son extrémité, possédant une langue très extensible, admirablement organisée pour saisir et retenir les insectes. Tous les pics ont sur la tête une tache rouge en forme de calotte; leur queue étroite est usée par le frôlement, car ils s'en servent comme arc-boutant pour effectuer leurs sauts brusques, saccades et incessants. Leurs pattes sont organisées pour aller et venir aisément sur les troncs d'arbres et sur les grosses branches. Ce sont des oiseaux gais qui ne cessent de faire retentir les tons de leur voix désagréable.

Applications. — 1. Exercice de rédaction : compte rendu écrit. — 2. Lecture : Le pic-vert, page 240, de Gobat et Allemand. Le pic, page 59, de Benz. Lecture par le maître de « Pic-Pic », dans l'*Ami de la jeunesse et des familles*. — 3. Orthographe : certains fragments des morceaux de lecture indiqués peuvent être choisis comme dictées. — 4. Dessin : dessiner le bec du pic.

Note. — Cette leçon exigera, à part les applications, deux ou trois entraînements.

CHARLES GAILLARD.

LEÇON DE CHOSES USUELLES

Degré supérieur.

Le cuir

I. Introduction. — Relâcher cette leçon à l'étude du cuir on a une série d'enfretiens sur les vêtements. Si possible, la préparer par une visite à une tannerie.

II. Intuition : 1. Echantillon de cuir fort. — 2. Echantillon de cuirs moins empêgnes, veau ciré, veau verni, veau mèris, veau mat, veau russe. — 3. Chevreau mat, chevreau glacé. — 4. Echantillon de cuir de Russie. — 5. Peau chamoisie, peau de daim, gant de peau. — 6. Echantillons d'écorce, alou. — 7. Objets divers en cuir ou en peau : livre à couverture en peau, cuir gafré, etc. — 8. Gravures représentant la préparation du cuir.

Se procurer des échantillons chez un confiseur ou chez un seller.

III. PLAN ET VOCABULAIRE : 1. *Le cuir* : but du tannage ; peaux employées, tanin (ou tannin), imputrescible, imperméables, écorces employées, chêne, tan, sapin, châtaignier, bouleau, somme.

2. *Peaux brutes* : peaux fraîches ou vertes, peaux sèches, peaux salées, Amérique du Sud.

3. *Opérations préliminaires* : épilation, râlage, eau de chaux, caves, chevalets, fermentation des cuirs forts.

4. *Tannage* : fosse en maçonnerie, caves en bois, peaux, tan, eau, trois mois, tan épuisé, tan frais, durée du tannage.

5. *Râlage des cuirs forts* : marteaux, vapeur, cylindres.

6. *Corroyage* : égoutter, épaisseur, instruments tranchants, machine à refendre, côté du poil, côté de la chair, qualité inférieure, enduit de suif, d'huile de poisson et de noir de ferme, cuir cuits, veau vert.

7. *Cuir de Russie* : phoque, vache, sanglier (ou sandre), odeur pénétrante, imperméable.

8. *Méfissance* : peaux minces et fines, ganterie, chaussures fines, sel, alum, chaussière, fourrures, pelletter.

9. *Usages du cuir et des peaux* : cuirs forts, semelles, talons, carrosserie, sellerie ; cuirs moins, empeigne, quartier, tiges de bottes, chaussures fines, veau vert, veau nègre, chevreuil, chevreau « lac », hasane, doublure, tabliers d'artisans, reliure, courroies, malles, valises, sacs de voyage, havresacs, objets divers.

10. *Industrie du cuir* : France, tanneries suisses.

IV. DESCRIPTION DESTINÉE À FACILITER AUX MAÎTRES LA PRÉPARATION DE LEUR LEÇON. — Des la plus haute antiquité, l'homme a su employer les peaux des animaux à un certain nombre d'usages. On donne le nom de cuir à la peau du bœuf, de la vache, du cheval, du veau, etc., préparée par le tannage.

Dans leur état naturel les peaux absorbent l'humidité et se patrissent rapidement. Le tannage consiste à les imprégner d'une substance astringente appelée tanin, qui les rend imputrescibles et plus ou moins imperméables. Le tanin est contenu dans un grand nombre de végétaux, tantôt dans les fruits, tantôt dans l'écorce, tantôt dans les racines, quelques-uns même dans les fleurs. C'est l'écorce du chêne qui en contient la plus forte proportion et que l'on emploie généralement dans les tanneries ; toutefois l'écorce du châtaignier, du sapin, du bouleau, de l'aune, du sumac, sont aussi employées avantageusement. Ces écorces doivent être parfaitement sèches et pilées.

Les peaux brutes se divisent en peaux fraîches ou vertes, en peaux sèches et en peaux salées. Les premières proviennent des abattoirs de boucherie. Les peaux sèches et les peaux salées sont importées de l'étranger et surtout de l'Amérique du Sud.

Avant de subir le tannage, les peaux doivent être épilées et décharnées. Pour faciliter ces opérations, on les fait séjourner successivement dans plusieurs cuves contenant du lait de chaux de plus en concentré. Pour enlever les poils, il suffit alors de râler les peaux au moyen d'une lame emoussée ; ce travail se fait sur un chevalet au moyen d'une sorte de couteau à deux mains. Dans la préparation des cuirs forts, une fermentation incomplete remplace le séjour dans l'eau de chaux.

Le tannage proprement dit se fait dans des fosses en maçonnerie ou dans des caves en bois enfouies dans le sol de la cour de la tannerie. On couvre d'abord de tan le fond de la fosse, puis on y étend les peaux en recouvrant chacune d'elles d'une couche de tan. Quand la fosse est pleine, on l'arrosoe au moyen d'une pompe, afin de dissoudre le tanin et de le faire pénétrer dans les peaux. Au bout de trois mois environ, on vide la fosse et l'on remplace le tan épuisé par du tan neuf. Le séjour dans les fosses varie beaucoup suivant la nature des peaux : pour celles de bœuf, de vache, de buffle, c'est-à-dire pour les cuirs forts, il est de

neuf à dix-huit mois ; pour les cuirs moins faits avec les peaux de mouton (vachette en terme de tannerie), de veau, de cheval, il ne dure guère plus de trois ou quatre mois.

Au sortir des fosses, les cuirs forts sont transportés au séchage. Une fois secs, on les soumet au battage pour les rendre plus unis et pour leur donner plus de durate. Cette opération se fait au moyen de lourds marteaux mis en mouvement par la vapeur ou au moyen de deux cylindres en fonte entre lesquels passe le cuir.

Quant aux cuirs mous, ils passent ensuite entre les mâts du corroyeur qui en réduisent l'épaisseur au moyen d'instruments tranchants, qui les assouplit et les emmènent d'un batteur de suif, d'huile de poisson et de noir de fumée. Nombre de cuirs mous, les plus épais surtout, sont tendus en deux au moyen d'une machine ; le côté du poil donne une peau d'épaisseur uniforme ; le côté de la chair, d'après sair irrégulière, donne une peau de qualité inférieure. Certaines peaux mous, celle de veau entre autres, sont ensuite cirées ou recouvertes d'un vernis brillant.

Le cuir de Russie est préparé avec les peaux de phoques ou veaux marins et avec des peaux de vaches que l'on tanne avec l'écorce du santal odorant. Il exhale une odeur pénétrante et ne craint pas l'humidité. Il s'en fabrique aujourd'hui aussi en France et en Angleterre qu'en Russie.

Les peaux de mouton, d'agneau, de chevreau, destinées à la ganterie, aux chausures fines et à divers articles de fantaisie, sont préparées par le mégissier, qui les traite au moyen d'une dissolution de sel et d'eau. Dans la chamoiserie, on imprègne les peaux d'huile de poisson, on les lave, on les froisse, on les étire en tout sens pour les assouplir et pour leur donner une apparence coloréeuse. Le nom de chamoiserie vient de ce qu'autrefois la peau de chamois était seule employée à cet usage ; mais aujourd'hui on prépare de la même manière les peaux de bœuf, de chevreau, de mouton et d'autres encore. Quant aux fourrures, c'est-à-dire aux peaux destinées à conserver leur poil, elles sont préparées par le pellicier, par le mégissier ou par le chamoisseur.

Les usages du cuir sont nombreux et variés. Les cuirs forts servent à faire les semelles et les talons des chaussures ; on en fait aussi un grand usage dans la sellerie et dans la carrosserie. Avec les cuirs mous on fait le dessus des chaussures, c'est-à-dire l'avant-pied ou empeigne, le quartier, les tiges de bottes. Le veau ciré, le veau russe et le veau mat servent à confectionner des chaussures légères et solides. Pour les chaussures de luxe on emploie le veau verni, le veau mégis, le chevreau mat, le chevreau gris. Sous le nom de besane, la peau de mouton sert à doublure intérieurement certaines chaussures et à faire des talons pour les artisans ; elle est souvent teinte en vert, en rouge ou en jaune ; elle sert aussi à houter le chevreau, mais elle est beaucoup moins durable ; on en fait aussi usage dans la reliure. Le cuir et les peaux servent encore à une foule d'usages courantes de transmission : sacs de voyage, havresacs, malles, valises, étuis, etc.

L'industrie du cuir est très répandue en Europe. Les cuirs de Paris, de Bordeaux, de Lyon et de Marseille jouissent d'une grande réputation. Cette industrie est aussi pratiquée en Suisse, entre autres à Zurich, à Diessenhofen, à Frimberg, à Lanzanne et à Morges.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le cuir ? — Quels sont les principaux animaux dont la peau sert à faire le cuir ? — En quoi consiste le tannage ? — Qu'est-ce qu'une tannerie ? — Qu'est-ce que le tanin ? — Quelles sont les écorces employées pour le tannage ? — Laquelle est la plus employée dans notre pays ? — Quelle préparation doit subir l'écorce ? — Qu'enfouit-on par peaux fraîches ou vertes ? — Comment conserve-t-on les peaux qu'on ne peut tanner fraîches ? — Quel continent fournit beaucoup de peaux séchées à l'Europe ? — Quelle opération doivent subir les peaux avant le tannage proprement dit ? — Comment dispose-t-on les peaux dans les fosses ou dans les caves ? — Combien de temps dure le

tannage des cuirs forts ? — celui des cuirs mous ? — Quelle opération subissent les cuirs forts après le tannage ? — En quoi consiste le corroyage des cuirs mous ? — Qu'est-ce que le cuir de Russie ? — avec quoi le tanne-t-on ? — quelles sont ses qualités particulières ? — En quoi consiste la mégisserie ? — Qu'est-ce que l'alun ? — En quoi consiste la chamoiserie ? — Quelle est l'origine du mot chamoiser ? — Qui prépare les fourrures ? — Quels sont les principaux usages des cuirs forts ? — des cuirs mous ? — Quelles peaux servent à confectionner les chaussures fines ? — Qu'est-ce que la basane ? — quelles couleurs lui donne-t-on ? — quels en sont les principales usages ? quelle peau fine imite-t-on avec la basane ? — Quelles sont les principales villes de France où l'on pratique en grand l'industrie du cuir ? — Quels cantons suisses possèdent des tanneries ?

VI. COMPTE RENDU ÉCRIT. — Suivre le plan du n° III en s'en tenant aux notions les plus essentielles.

VII. DICTÉE. — Le cuir, qui sert à fabriquer les chaussures et les harnais, se fait avec les peaux d'animaux rennes impitressables au moyen d'une substance astringente nommée tanin. Cette substance est contenue dans un grand nombre de végétaux et particulièrement dans l'écorce du chêne, du sapin rouge, du châtaignier, du bouleau, du saule, etc. Le tanneur, après avoir racle et aplati les peaux, les étend dans de grandes fosses en les faisant éternier avec des couches de tan. La fosse une fois remplie, on y fait arriver de l'eau dans le but de dissoudre le tanin et de le faire pénétrer dans les peaux. Au bout de trois mois environ, on renouvelle l'opération pour remplacer le tan épais par du tan frais. Le séjour dans les fosses varie de quatre à dix-huit mois suivant l'espèce de peau. Si c'est un cuir fort, on le soumet ensuite à un battage mécanique où on le passe entre deux cylindres en fonte pour le rendre plus mince et plus dur. Si c'est un cuir mou, il passe entre les mains du corroyeur qui l'assouplit. Il faut parfois en deux au moyen d'une machine, l'enduit d'un mélange d'huile de poisson et de noir de tanne et le rend propre à être employé par le cordonnier, par le carrossier et par le sellier.

Les peaux de mouton, de chèvre, de chevreau, d'agneau, destinées à la fabrication des chaussures fines et à la ganterie sont préparées par le mégisseur, qui les traite au moyen d'une dissolution de sel et d'alun. Quant aux fourrures, elles sont préparées par le mégisseur et par le pellicier.

A. RETRAK.

DICTEES

Degré inférieur.

La souris.

La souris est un petit animal très vif. Son museau est pointu ; elle a de fines moustaches. Ses yeux sont noirs et très brillants. Son pelage est très fin. Son corps est couvert d'un poil très fin, très doux et de couleur grise. Sa queue est longue et mince. Elle vit dans nos maisons, de la cave au grenier. On la rencontre aussi dans les champs et dans les bois. Elle ronge le pain, le fromage, les légumes, les vêtements, le linge, le papier, le bois ; elle fait même des trous dans les murs. Le chat lui fait une guerre acharnée. On peut aussi prendre des souris dans des souricières.

L'écureuil.

L'écureuil est un charmant petit quadrupède sauvage. Il est de la grosseur d'un petit chat. Son corps est léger et bien proportionné. Son museau pointu est orné de moustaches ; ses oreilles sont petites ; ses yeux sont vifs et brillants. Sa queue est longue et touffue. Ses pattes sont armées de griffes aiguës ; il grimpe sur les

arbres avec une facilité merveilleuse ; il saute souvent d'une branche à l'autre. Son pelage est roux sur le dos et plus clair sous le ventre. Il vit dans les forêts. Il se nourrit de noix, de noisettes, de faines, de glands. Sa chair n'est pas très bonne à manger. Sa fourrure est peu estimée.

A. R.

Degré intermédiaire.

Nourriture du pic-vert.

Le pic-vert est exclusivement insectivore. Il se nourrit de larves, de vers et d'insectes ; les fourmis surtout entrent dans son régime habituel : il les attend au passage, allonge sa langue gluante dans le sentier qu'elles parcourent, et, quand elle est suffisamment chargée, il la retire et avale sa proie.

La chasse que cet oiseau fait aux insectes qui vivent aux dépens du bois est très intéressante à suivre. Il visite d'abord l'arbre en commençant par le pied et en s'élevant le long du tronc jusqu'en sommet. Il s'arrête de distance en distance, et, par quelques coups de bec appliqués sur l'écorce, il reconnaît par l'ouïe si l'arbre ne contient pas quelques larves de son goût. Le coup de bec a-t-il renfermé un son cavernaux, vite notre grimpeur se met à l'œuvre, et en quelques instants il a perforé le bois le plus dur et s'est repu des insectes qui le rongeaient. En une matinée, il visite aussi une centaine d'arbres et chasse dans plusieurs fourrés.

Auguste Jaquet.¹

Degré supérieur.

Comment quelques animaux passent l'hiver.

En automne, quelques animaux s'occupent activement à rassembler leurs provisions d'hiver, et, quand viennent les frimas, ils se confinent dans leur retraite dont ils ne sortent qu'en retour des beaux jours. L'écureuil dort dans le creux d'un arbre et ne consomme guère qu'en printemps les provisions qu'il a accummées. L'ours n'abandonne la vie active que lorsque la neige et le froid l'y obligent. Il se retire alors dans sa tanière, qui est souvent une simple crevasse dans les rochers, un arbre creux ou une sorte de nid grossièrement construit avec des branches et de la mousse. S'il demeure chez lui, il s'y pelotonne, la tête sous les pattes, les yeux fermés, jusqu'à ce que le printemps se manifeste. Les marmottes, couchées en boule et rassasiées dans le fond, dorment d'un sommeil si profond que le chasseur peut les mettre dans son sac et les emporter chez lui sans qu'elles se réveillent. Le hérisson passe aussi une bonne partie de l'hiver dans une lethargie analogue à celle de la marmotte. Le porc, après avoir fait une abondante provision de fruits, tombe aussi dans un sommeil hibernal ; toutefois, si la température s'adoucit, il se réveille pour manger, mais il reprend bien vite son sommeil si le froid revient de nouveau. L'expression dormir comme un porc veut dire dormir d'un sommeil profond et prolongé. Les chauves-souris se réfugient en grand nombre dans des lieux obscurs, dans des caves, dans des granges, dans les ruines, dans les cheminées des maisons inhabitées, où elles dorment pendues par les pieds, la tête et le corps enveloppés de leurs ailes. Engourdis, immobiles, elles attendent que le soleil du printemps vienne rappeler à la vie le monde des insectes.

A. R.

¹ Tiré des descriptions d'animaux et de minéraux à l'usage des écoliers, par Auguste Jaquet. — Librairie Payot, Lausanne.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

FACTURE DE TANNERIE

Etablir en entier au tableau et faire calculer la facture suivante :

TANNERIE ET CORRIGERIE

Morges, le 10 décembre 1898.

Monsieur Blum L., fabricant de chaussures, Lausanne.

DOIT

Aux Hôrs d'Henri Reymond,

Vendu et expédié par notre char, franco votre domicile, payable à 90 jours net, ou à 30 jours avec 2 % d'escompte.

NR			F.	C.	F.	C.
18	côtes, cuir fort, de kg. 8.75 chacun, le kg.	3	80	563	50	
12	croupions cires, de kg. 2.6	6	14	215	30	
11	côtes, vache liassée, de kg. 6.85	3	40	250	95	
12	pièces, veau ciré, de kg. 1.85	8	50	133	70	
6	" " mai,	la pièce	11	50	49	—
4	" " velours,	"	16	—	40	—
16, 17	kg. empêgne	le kg.	3	—	93	75
18	pièces, basane couleur, de kg. 1.25	3	30	80	30	
18	" fine, de kg. 1.125	2	50	70	55	
3	douzaines, agneau noir,	la douzaine	20	—	60	—
3	" couleur,	"	24	—	72	—
2	" lavallières,	la pièce	3	20	78	—
					Valeur à 90 jours	1826
					Escompte 2 %	36
					Valeur comptant à 30 jours	1780

Monsieur Blum,

Ci-dessus facture aux marchandises que vous avez bien voulu demander par votre honoree du 13.

Veuillez nous en reconnaître et recevoir, Monsieur, nos empressées salutations.

P. Pour les Hôrs d'Henri Reymond.

XX

OBSERVATIONS : 1. Pour toutes les pièces nous indiquons un poids moyen ; souvent celles de même nature se posent en bloc. Arrondir par 3 ou 0. — 2. Quelques termes de métier : *croupion* pour *croupion*; *empêgne*, peau qui sert à faire le dessus du soulier, du cou-de-pied à la pointe; *basane*, peau de mouton, employée surtout à la reliure; *lavallière*, peau de mouton retendue ou sciée et servant à doubler la chaussure. — 3. Faire établir en entier par les élèves une facture semblable, en tenant compte des modifications suivantes : a) changer les noms et dénominations des industriels; b) changer le mode d'expédition, par exemple « Vendu et expédié par chemin de fer G. F. ou P. F., franco gare (ou en port du), aux risques et périls du destinataire»; c) indiquer d'autres conditions de paiement « payable à six mois net ou au comptant avec 3 1/2 % d'escompte»; d) varier les quantités de marchandises et flétrir ou augmenter très légèrement les prix; etc. — 4. En employant le cahier N° 4, il y aura un report après le 4^e ou le 5^e article, ce qu'il ne faut nullement redouter; il est bon, au contraire, d'habituer de bonne heure les élèves à faire les reports correctement. — 5. *Leçon de choses, lecture et exercice de rédaction sur ce sujet : Le char et sa préparation.*

J. F. MOREROD.

PROBLÈMES

Degré inférieur.

>Addition, soustraction et multiplication des nombres de tiers.

Calcul oral.

- 1^e J'ai 6 chevaux et 8 vaches. Combien cela fait-il d'animaux ? *Réponse : 14 animaux.*
2^e Marc a 12 noix et 5 pommes. Combien a-t-il de fruits ? *Réponse : 17 fruits.*
3^e J'avais f. 10. J'en donne 6. Que me reste-t-il ? *Réponse : f. 4.*
4^e Louis avait 35 noisettes. Il en a mangé 9. Combien lui en reste-t-il ? *Réponse : 27 noisettes.*
5^e Un troupeau est composé de 24 moutons. On en vend 10. Combien en reste-t-on ? *Réponse : 14 moutons.*
6^e Jules gagne f. 3 par jour. Combien en une semaine ? (6 jours) *Réponse : f. 18.*
7^e Un lapin coûte f. 2. Quel sera le prix de 10 lapins ? *Réponse : f. 20.*
8^e Henri dépense f. 7 par mois. Combien en un an ? *Réponse : f. 84.*
9^e Une poule pèse 4 kilos. Quel sera le poids de 9 poules ? *Réponse : 36 kilos.*
10^e Marie a 3 semaines de vacances. Combien cela fait-il de jours ? *Réponse : 35 jours.*

Calcul écrit.

- 1^e Une commune est composée de 3 hameaux. Le 1^{er} a 57 habitants ; le 2^{me} 95 et le 3^{me} 120. Quel est nombre total des habitants de cette commune ? *Réponse : 275.*
2^e Lyon a écrit 52 lignes lundi, 61 mardi et 48 mercredi. Combien en tout ? *Réponse : 161 lignes.*
3^e Emile a f. 200. Il paye une note de 129. Combien lui restera-t-il ? *Réponse : f. 71.*
4^e Un livre est composé de 336 pages. J'en ai la 218. Combien m'en reste-t-il encore à lire ? *Réponse : 118.*
5^e Un tonneau contient 300 litres de vin. On en prend 58 litres un jour et 75 le lendemain. Combien reste-t-il de litres dans ce tonneau ? *Réponse : 167 litres.*
6^e Dans une corbeille il y a 110 pommes. Jules en prend 38. Louis 39 et Hector le reste. Combien Hector aura-t-il de pommes ? *Réponse : 33 pommes.*
7^e Jean gagne 75 f. par mois. Combien en une année ? *Réponse : f. 900.*
8^e Louise dépense f. 15 par semaine. Combien en une année ? (52 semaines) *Réponse : f. 780.*
9^e J'achète 12 moutons pour le prix total de 205 f. Je les revends 27 f. pièce. Quel est mon bénéfice ? *Réponse : f. 29.*
10^e Dans une caisse il y a 16 rangées de 24 citrons et dans une autre 12 de 15. Combien y a-t-il de citrons en tout ? *Réponse : 564 citrons.*

F. MEYER.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

Achats de nus-propriétés et d'usufruits.

Aux instituteurs.

On demande pour un grand pensionnat de la Suisse française un instituteur expérimenté. — 33 heures par semaine et une partie de la surveillance. — Traitement initial 1500 francs par année et entretien complet. — Adresser offres et photographie à l'agence de publicité **Haasenstein et Vogler** à Neuchâtel, sous chiffre N. 1076 N. Discretion absolue.

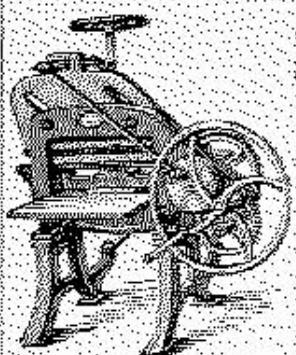
Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

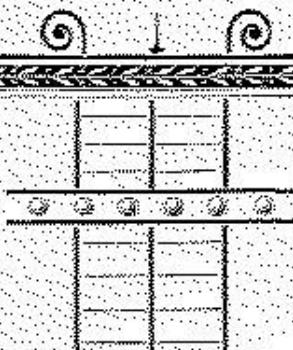
PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte



INSTALLATION COMPLÈTE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Contenants,
Ciseaux, Pliers, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.



Plumes Festalozzi



Adoptées par les Ecoles de
Zurich.



Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	
	75, 85 à 130 fr.
Lits fer, complets	
	38, 48 à 68 fr.
Garde-robes massives	
	100, 115 à 125 fr.
Garde-robes sapin	
	50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre	
	55, 65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre	
	22, 25 à 45 fr.
Armoires à glace	
	120 à 180 fr.
Commodes massives	
	50 à 75 fr.

ameublement de salon	
	Louis XIV 140 à 350 fr.
ameublement de salon	
	Louis XIV 350 à 550 fr.
ameublement de salon	
	Louis XVI 320 à 580 fr.
Canapés divers	
	20, 30, 33, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 8 rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.



NOUVELLES
machines à coudre
“SINGER,,

—**a** Classes 15 k. et 16 k. &—

Brevet suisse



Brevet suisse

N° 2675-

DERNIÈRE CRÉATION

*Payements par termes. — Escampe au comptant.
Garantie sur facture.*

COMPAGNIE “SINGER,,

Seules maisons pour la Suisse Romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robe[®], 37.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 141.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Martigny, maison de la Poste.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Bienne, Kanalgasse, 7.



FETISCH Frères

Magasins généraux de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg
SUCCURSALE A VEVEY

Nouvel Harmonium-Orgue

POUR ECOLE ET ETUDE

système américain, construction parfaitement étanche et très puissant. Toutes les parties de cet instrument sont détachables sans vis et accessibles à tous. Il possède un resonateur en métal, un resonateur en métal et le clavier peut se régler. Solide et grande simplicité. Dimensions 100 cm., 81 cm., 30 cm. Meilleure installation soyez, très élégant à l'œuvre de 10 à 110, 2 registres fermés et 1 générateur, 1 jeu. Prix 180, le décompte au comptant. Conditions spéciales pour paiements à terme, puisez de nos demandes.

Nouveau pupitre de table automatique (avec levier vertical), s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement. Article élégant et construit très solide, fr. 250.

Pupitre à pieds, en fer bronzé, pliable, 115 ou 120, avec double coussinette, fr. 6, 7 et 8. — Plus élégant modèle suspendu, 1 fr. 10, 12, 14, 16 et en 200.

Etriers de violons, ordinaires, à fr. 6, 7, 8, 10.

... ... selon garnitures, à fr. 12, 13, 14, 15, 16.

... ... riches, en bois gravé, depuis fr. 20.

Archets, premier choix, Allemagne, fr. 5 ; terminaison vraie, depuis fr. 8.

Beau diapason, à branche, en ébène, article soigné, fr. 4.

Métronomes, qualité garantie, jusqu'à fr. 12 et 18 ; plus cher, fr. 15 et 20.

Bâtons de direction, syndicat, manches divers, depuis fr. 1,50.

GRAND CHOIX DE VIOLONS

La renommée de notre Violon Normal, fabriqué par Eu. Fétisch, luthier, s'accroît de jour en jour. Aucun autre instrument ne peut lui être comparé. Conçu spécialement pour les élèves de l'Ecole normale, il est, malgré son prix modique, tous les avantages d'un violon de maître. Nous livrons le Violon Normal au prix de fr. 40 net, avec tous les accessoires.

Instruments à cordes

EN TOUS GENRES

Beau choix de Pianos
d'occasion réparés à neuf.



Instruments à vent

CUIVRE ET BOIS

Accessoires pour tous
les instruments.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXV ANNEE - N° 9

LAUSANNE — 25 février 1892.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE RELIGIEUSE.)

ORGANE

SOCIÉTÉ PEDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pastorale

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Comité de RÉDACTION

NEUCHATEL : **E. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur

NEUCHATEL : **C. Hinterlang**, instituteur, Nyon.

PARAYNIE : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Bevaix.

SECTION VALAISIENNE : **U. Gaillard**, inst. St Barthélémy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



Prix

L'abonnement :

Suisse

6 fr.

Etranger

fr. 750.

On peut

s'abonner et

remettre

les annonces :

LIBRAIRIE F. PALET

Lausanne.

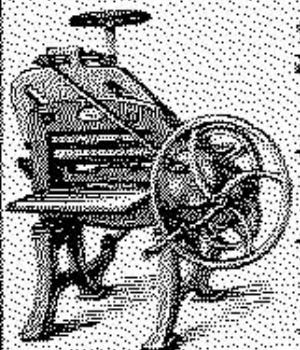
Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce en à un compte rendu, si l'y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

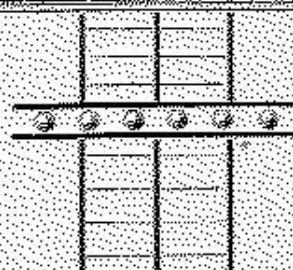
PAPIERS, CARTONS, TOILES



Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLETE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Pliers, etc.

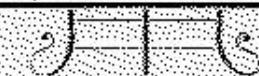
SERVICE PROMPT ET SOIGNEUX
Certificats à disposition.



Plumes Pestalozzi



Adaptées par les Ecoles de
Zurich



Avis. — MM. les instituteurs et les Commissions d'école qui ont désiré faire exécuter la *Cantate Darel* en souvenir du monument qui vient d'être élevé au grand patriote vaudois, sont informés qu'une nouvelle édition est dès aujourd'hui à leur disposition. Prix par 25 exemplaires : 10 cent. — L'édition complète avec piano et notes, 1 fr. — H. Giroud à Baillives (Vaud).
Du même auteur : 25 chœurs d'hommes, — Chœurs mixtes, — Chœurs de dames, — Chœurs scolaires, — Cantates *Tirandson* et *Pestalozzi*. Editions à prix réduits. — Le *Chanteur romand*, relié, prix : 1 fr. 50 pour MM. les instituteurs. — Catalogues et spécimens sur demande.

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique : 275 francs.

P. DESPLAND



CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

Réparations

LOCATION

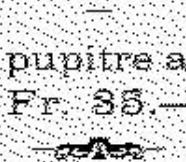
Pupitre à trois places

POUR

ÉCOLES ENFANTINES



Modèle N° 15



Prix du pupitre avec banc
Fr. 35.—

S'adapte à toutes les tailles des enfants.

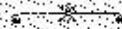
Grandeur : 130 × 31.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 3 positions pour travaux manuels, lecture, écriture et travail à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans diverses boiseries élégantes avec finitions brillantes.

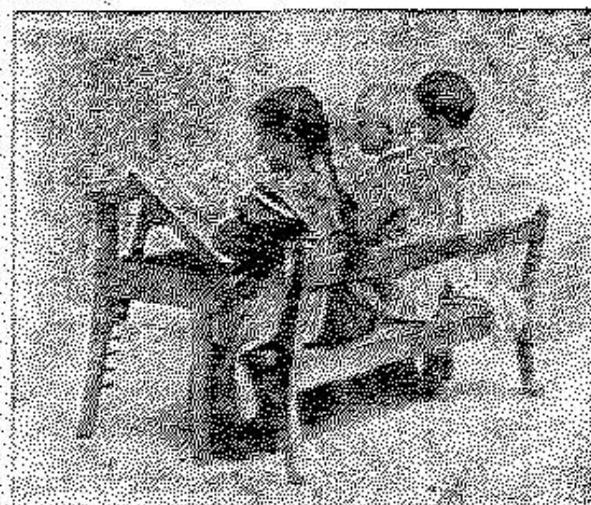


Extrait de la revue d'avril 1863 de l'instruction publique de Genève.

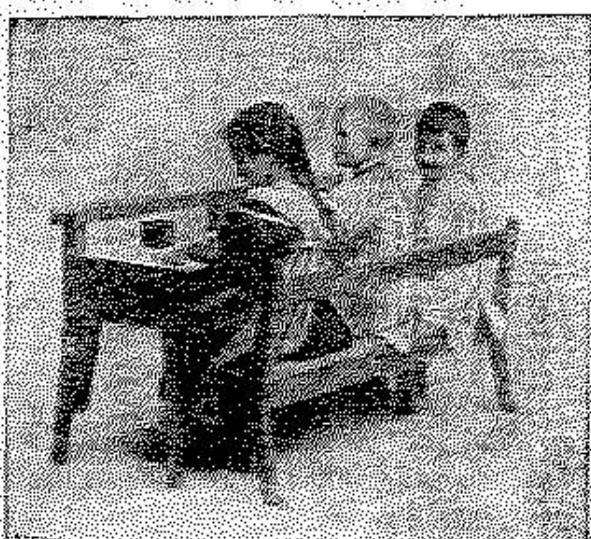
Mme Domercant, inspectrice des Écoles infantines du canton de Genève, a posé la question de l'élegance dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à obéir aux lois, surtout en ce moment où les enfants ont une sorte de mauvaise habitude de s'asseoir sans élever les jambes, et de faire des exercices de respirations pour l'avoir à ce sujet, la commission a proposé une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée principalement à empêcher la mauvaise habitude des enfants petits. C'est un pupitre pour l'école à la famille, d'une construction très simple, lequel est mobile, horizontal, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons nécessaires, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se rebler complètement en arrière, formant ainsi une véritable banquette très confortable. Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode, spécialement pratiquée de faire travailler tous les enfants au même temps au tableau, de travail à la lecture leur donnant une grande sécurité de maitrise. De plus, ces petites personnes sont plus vivement impressionnées par les objets sur des surfaces de grande dimension, l'enfant se grise beaucoup plus vite dans la tête, et sans fatigue, la forme des lettres et la forme de les écrits.

La couleur de la planche a été faite brune-safran d'être moins sombre, d'habitude, cela pour éviter les phénomènes d'assimilation.

Ce ne sont là que des grandeurs tirées de cette nouvelle création qui a prévu les modèles détaillés. Elle est le complément du matériau scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi adapté à tous les âges.



Position pour l'écriture.



Position pour les travaux manuels.



Position pour le travail à la planche érigée horizontale.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement annuel pour une rente viagère imméd. d'âge de 1000 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
	50		68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine

*Procédurément : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH*